



Chambres Syndicales Dentaires asbl

n° 141 **avril 2004**

Editorial	1
Rapport du CAD	3
Activités des CSD	4-5
Déclarations de la FDI	5
Cours	7

Secrétariat

Mme P.Marion et
Mme M.-R.Pitruzella
Se tiennent à votre disposition
chaque jour ouvrable
entre 9h00 et 13h00
Tel 02/4283724 ou 071/310542
Fax : 071/320413
Bld Tirou, 25/9 • 6000 Charleroi
e-mail : administration.csd@incisif.org
url: www.incisif.org

Publicité:

Ph. Scaut
redaction.incisif@incisif.org

Michèle AERDEN
Editeur responsable
Bld Tirou, 25/9 B-6000 Charleroi

Incisif

Belgique - Belgïe
P.P.
6000 Charleroi X
6 - 33

NEWS

Chères Consœurs,
Chers Confrères,

Les cours du printemps donnés par vos C S D ont été un franc succès et correspondent bien à l'esprit des C S D. Pas de mercantilisme, uniquement dans le but de rendre service aux membres dans le cadre de leur formation continue obligatoire pour le maintien de leur titre professionnel particulier.

Les C S D soutiennent leurs membres dans l'effort à faire face à leurs obligations légales et estiment que la contre partie doit être la revalorisation de nos actes qui doit nous permettre d'améliorer nos conditions d'exercice et l'accès aux soins.

Lors des élections dentaires, près de **deux dentistes francophones sur trois** ont voté pour les **CSD**. Cela maintient notre association comme « **association la plus représentative** » de la profession dentaire francophone et germanophone. Merci de nous donner les moyens de fonctionner !

Déjà, le premier mois qui suivait l'appel de cotisation, nous avons enregistré 15 % de nouveaux membres.

Alors pour ceux qui ne se sont pas encore décidés, rejoignez nous, plus nous serons nombreux, plus nous pourrons faire entendre notre voix !

Vous lirez tout au long de ces quelques pages nos actions et informations. Bonne lecture !

Confraternellement

Michèle Aerden
Présidente

Les dentistes méritent une meilleure pension.

En tant qu'indépendant, vous travaillez sans relâche durant toute votre vie. Pourtant, en fonction de votre situation, vous ne pouvez prétendre qu'à une pension dont le montant minimum pour une carrière complète varie entre 630 et 840 euros par mois! On ne peut pas dire que le travail de toute une vie soit récompensé à sa juste valeur au moment de votre retraite.

La Pension Complémentaire Libre pour Indépendants.

Aujourd'hui, Fortis Banque a une solution qui vous garantit une pension plus élevée : **Pension Invest Plan - Pension Complémentaire Libre pour Indépendants (PCLI)**. Ce plan de pension vous donne droit à un capital garanti quand sera venu le moment de prendre votre pension. C'est actuellement la formule la plus intéressante sur le plan fiscal.

Vous choisissez combien vous épargnez.

Il n'y a pas plus souple que Pension Invest Plan - PCLI. Vous fixez vous-même le montant de votre prime. Vous effectuez vos versements tous les mois ou une fois par an. Vous êtes libre de verser plus si vos affaires vont mieux. Et vous pouvez suspendre momentanément vos versements si vous êtes dans une passe

un peu difficile. Le tout est de ne pas dépasser 8,17% du revenu qui sert de référence au calcul de vos cotisations sociales, avec un maximum plafonné à 2.374,05 EUR (indexé annuellement).

Vous payerez moins d'impôts.

Toutes les primes versées dans le cadre de Pension Invest Plan - PCLI sont considérées comme des cotisations sociales. Elles sont donc entièrement déductibles comme frais professionnels. Résultat, vous paierez moins d'impôts.

Vous payerez moins de cotisations sociales.

Puisque votre revenu professionnel net imposable diminue suite à la déduction fiscale des primes, vos cotisations sociales suivent la même pente descendante... Et moins de cotisations sociales, c'est plus d'argent dans votre poche.

N'attendez pas demain.

Entrez dans une de nos agences ou appelez notre Service Clients au 078 05 05 05. Nos conseillers vous feront découvrir comment vous constituer un complément de pension appréciable. Car vous aussi, vous avez la volonté de faire mieux.



**FORTIS
BANQUE**

Solid partners, flexible solutions

NOTRE VOLONTÉ DE MIEUX SOUTENIR VOTRE BUSINESS.

Pension Invest Plan - PCLI est un produit de FB Assurances, proposé par Fortis Banque sa, intermédiaire agréée sous le numéro OCA 25.879.

Rapport du Conseil de l'Art Dentaire

GT Délégation des tâches : une fois de plus il a été dit que la confection des prothèses directement chez un denturiste ne fait pas réaliser des fortes économies, et cela, même si nous ne considérons que l'aspect « économie ». De plus, l'approche médicale de notre profession est importante compte tenu du fait que les prothèses concernent généralement des patients âgés.

GT Cadre général : a proposé un avis au Ministre concernant la plaque professionnelle qui ne pourra mentionner que le titre professionnel particulier. Une deuxième plaque informative (jours, heures, sur RV,...) peut être adjointe.

Attention la dimension maximum est un A3 !
Donc les grandes plaques et enseignes restent prohibées !
Est aussi considérée la publicité par internet : seulement l'information concernant les heures de visite sera permise.

GT Bleaching : a fait l'étude des différentes procédures de blanchiment dentaire, a abordé les définitions, les différentes colorations les indications et contre-indications, les techniques et leurs résultats.

La conclusion est que le blanchiment des dents relève des soins dentaires et doit le rester, il doit faire partie d'un plan de traitement complet élaboré par un dentiste après examen buccal. L'utilisation des produits de blanchiment doit se faire sous le contrôle des dentistes, ce qui implique une modification de la réglementation européenne des cosmétiques. Le rapport complet a été remis au Ministre et est à la disposition des membres des C S D sur demande au secrétariat.

GT Cadre Général : une Chambre de Déontologie est à l'étude. Les C S D pensent que la Belgique étant le seul pays européen à ne pas avoir un Ordre des Dentistes, qu'il est important de s'aligner pour la dénomination sur les autres pays.

CABINETS ACHAT-VENTE CODE 2000

CAB 2 FAUTEUILS MAT RECENT
RVG INFORMATISE 3 POSTES
CLIENTELE FIDELISEE QUALITE DE
VIE CLIMAT MERIDIONALE
PRIX: 115 K €
TEL 00.33.475.391.353
www.wabcab.net REF PS004
N° 2227

FRANCE VALLEE DU RHONE CEDE
CAB 2 FAUTEUILS TRES EQUIPES
MAT RECENT
TEL 00.33.660.83.01.76
N° 2228

A VENDRE UCCLE MAISON 3
FACADE REZ CAB 4 CH 2 SDB +
FLAT EQUIPE BEAU JARD
TEL 0475.39.70.95
N° 2229

SUD DE LA FRANCE PROVENCE
AV CAB DENT DANS SCM 3 PRA-
TICIENS AINSI QUE BELLE VILLA

AVEC PISCINE DANS VILLAGE
PROCHE CAB
TEL 00.33.466.508.864
N° 2230

EMPLOI OFFRES L.S.D. CODE 5000

CAB DENT CHERCHE ORTHO +
PARO EXCLUSIFS EN VUE COLLA-
BORATION
TEL 0495.53.19.95
N° 5182

SERVICE DE DENTISTERIE DE LA
CLINIQUE NOTRE-DAME DE
GRACE GOSSELIES RECHERCHE
DENTISTE GENERALISTE
RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS
DR. N. WEROTTE 0479/21.70.10
N° 5183

IMMOBILIER VENTE LOCATION CODE 9000

EVOLENE VALAIS SUISSE A LOUER
ETE-HIVER CHALET INDEP. 7-8 PERS
TEL 04/380.24.00 OU

086/47.75.39
N°9066

PERIGORD SPLENDIDE METAIRIE 9
MAISONS DE CARACT. DE 2A20
P. PARFAIT EQUIPEES 3 PISCINES
CHAUF TENNIS
TEL 067/87.87.64
www.domainedesfargues.be
N° 9067

MATERIEL OFFRES CODE 11000

A SAISIR INST RITTER DIALOG
COMPL + KART 6 FCTS + EL
ASSIST 3 FCTS + IGN + 2 TABOU-
RETS + COULEUR NOIR ET BLANC
ETAT IMPEC
TEL 02/640.91.13
N° 11207

A VENDRE INST DENT RITTER 84
TUBOMATIC BON ETAT FAUT +
UNIT + LAMPE PLAF. 2.500 €
TEL 02/242.69.51

Agenda des activités de vos C S D du 20 février au 15 avril :

les différentes réunions auxquelles ont assisté vos mandataires

27/2 : Euroregident : réunion avec nos confrères des 3 régions européennes

3/3 : Groupe de direction Projet de soins aux enfants démunis

4/3 : Groupe de direction de la qualité

Commission d'agrément des Dentistes Généralistes : avis favorable aux demandes de titre Dentiste Généraliste, introduites par les diplômés 2002 (50) et 2003 (53).

Pour 2004, il y a 67 étudiants en 3^{ème} Licence. Or le quota pour les DG est de **46** (+ marge de 20% = **55**). Pour les années à venir, le nombre d'étudiants augmente. Cela posera problème.

5/3 : **1^{er} Cours gratuit** pour les membres C S D : le Prof. JP Van Nieuwenhuysen :

9/3 : Conseil de l'Art Dentaire : voir rapport

12/3 : **2^{ème} cours gratuit** donné par le Prof. JP Van Nieuwenhuysen

13/3 : Bucarest : **Femmes Dentistes** : féminisation de la profession, implications et projections : présentation donnée par la Présidente des CSD

16/3 : Conseil d'Administration des C S D

20/3 : 2^{ème} Convention des Glems (Médecins) : participation des C S D à cette journée pour représenter la profession dentaire

23/3 : UNPLIB : préparation d'une journée des professions libérales

26/3 : GT du Conseil de l'Art Dentaire, délégation d'actes : voir rapport

1/4 : Conseil d'Administration des C S D

8/4 : INAMI : Conseil Technique dentaire

INAMI : Commission d'évaluation de l'accréditation

Conseil de l'Art Dentaire : GT Cadre Général : Projet de Chambre de Déontologie

Réflexions :

TVA : La TVA sur les boissons non alcoolisées est passée de 21 à 6%.

Les accises seront réduites d'un tiers.

Les Coca, Fanta, Ice-tea etc... seront donc moins chers.

Pendant ce temps-là, les produits qui servent à réparer les effets de l'excès de ces boissons, c.à d. les matériaux que nous utilisons tous les jours, restent à 21% d'imposition.

« exercice libéral-valorisation de nos actes-maintien de notre champ d'activité »

Déclarations de la FDI :

La Fédération Dentaire Internationale, FDI World Dental Federation, produit dans sa Commission Scientifique des Déclarations adoptées par son Assemblée Générale donc approuvées par plus de 700.000 dentistes. Lors de sa dernière Assemblée Générale à Sydney, 9 déclarations ont été adoptées

Voici un résumé de 4 des 9 Déclarations de la FDI.

Si vous désirez retrouver l'intégralité de ces déclarations, vous pouvez les demander au secrétariat des CSD ou visiter le site des CSD-FDI. ; www.incisif.org.

*** « Les effets de la fonction masticatoire sur la santé générale »**

Le maintien de la fonction masticatoire est important pour la digestion des aliments, et favorise également un bien-être physique et mental. En effet, il a été prouvé que la mastication augmente la circulation du sang dans le cerveau et stimule l'activité neurale centrale.

*** « Le fluor dans les matériaux de restauration »**

Les ions de fluor ont la particularité d'être cariostatiques, de contrer le processus carieux, et de modifier les tissus durs dentaires.

Des preuves cliniques ont démontré que moins de caries secondaires étaient associées aux ciments verre-ionomère qu'avec d'autres matériaux de restauration.

*** « Antibiotiques topiques et systémiques dans le traitement des maladies parodontales »**

Il a été prouvé scientifiquement que le traitement parodontal mécanique était le plus souvent apte à résoudre la maladie parodontale chez la plupart des patients.

Ceci dit, les antibiotiques peuvent renforcer les effets de la thérapie mécanique dans certains cas. La parodontite sévère, les patients présentant une maladie systémique généralisée, ou présentant des foyers infectieux dentaires récurrents, étant de ceux-ci.

*** « La tuberculose et pratique de l'odontologie »**

Maladie contagieuse, un tiers des individus dans le monde serait infecté. La FDI invite les professionnels de santé bucco-dentaire de s'informer sur les composantes démographiques de cette bactérie.

Les précautions universelles restent un élément clé pour le contrôle de l'infection, tous les patients doivent être considérés comme potentiellement infectés. La FDI insiste cependant sur la vaccination du BCG, l'utilisation de masques non réutilisables et une ventilation correcte du cabinet dentaire ; cette bactérie étant, rappelons-le, présente dans des particules véhiculées par l'air.

Les patients atteints d'infections doivent être traités avec compassion et dignité et doivent avoir accès aux traitements quels qu'ils soient.

Congrès: FDI World Dental Congress: New Delhi , Inde 10-13 septembre 2004

info: congress@fdiworldental.org ou au secretariat C S D
attention: inscription réduite avant le 1^{er} mai
droit d'inscription privilégié pour les membres des C S D

En 2005 :

Montreal, Canada : 24-27 août 2005

Infos

Dialogue santé : nous sommes arrivés à la fin de nombreuses sessions. Nous attendons le rapport du cabinet du Ministre prévu pour le 15/3 mais non encore arrivé. Nous craignons que ces « Dialogues » restent des monologues du Ministre car malgré l'échec des Maisons Médicales en Belgique et du forfait à la capita-tion dans les pays voisins, le Ministre semble vouloir instaurer les Maisons Dentaire avec forfait à la capita-tion !

Le Ministre a demandé une enquête sur les prix des prothèses et le coût de leur production, et les représentants du banc dentaire ont demandé que cela soit réalisé dans le contexte du coût global du fonctionnement d'un cabinet !

Hygiénistes : L'enquête des CSD concernant l'introduction d'hygiénistes en Belgique montre que moins de 5% des dentistes francophones le souhaitent.

AFCN : Forts de près de 1000 pétitions ren-trées soutenant l'action, les CSD ont demandé à nouveau un RV avec le Ministre de l'Intérieur, P.Dewael.(à suivre)

Annuaire arnaque : attention réguliè-rement il y a des nouvelles tentatives : ne signez rien , ne renvoyez rien et si vous vous êtes fait attraper, il ne faut jamais rien payer. Le Ministère des Affaires économiques traduit en justice en octobre prochain l'European City guide.

Carte européenne d'assurance maladie Lancement prévu pour juin

Celle-ci est destinée à permettre aux personnes voyageant au sein de l'Union européenne de bénéficier plus facilement de soins de santé. Elle vise à remplacer les formulaires papier actuels qui permettent de bénéficier de soins de santé pendant un séjour temporaire dans un autre État membre.. D'ailleurs, la carte ne concernera que les soins médicaux indispensables ainsi que les soins permanents concernant une maladie grave. Elle ne couvrira pas quelqu'un qui déci-derait de faire soigner une maladie dans un autre Etat membre..

Les pays qui l'introduiront dès le 1^{er} juin sont : la Belgique, la France, le Luxembourg, l'Espagne,

Cotisations 2004

Cotisation ordinaire	245 €	Diplômés 2001	165 €	Diplômés 2004	20 €
Ménage de praticiens	305 €	Diplômés 2002	125 €	Praticiens +de60ans	215 €
4 enfants ou plus à charge	215 €	Diplômés 2003	75 €	Membre honoraire	75 €

A verser au compte : **776-5985388-03** des C S D , Bld Joseph Tirou, 25/9- 6000 Charleroi

Dans le cadre de votre défense professionnelle les C S D vous offrent :

- 4 cours gratuits pour répondre à vos obligations légales.
- Une Assurance hospitalisation très intéressante
- Des conseils, assistance, informations tant nationales qu'internationales...
- Un site web très complet avec mise à jour quotidienne : www.incisif.org
- Des avantages : un programme de gestion informatique à un prix défiant toute concurrence des réductions à d'autres cours ou colloques, carte d'essence...

et les C S D vous représentent et vous défendent dans toutes les instances, à tous les niveaux !

« exercice libéral-valorisation de nos actes-maintien de notre champ d'activité »

COURS CSD DU PRINTEMPS : C'EST VOUS QUI LE DITES !

359 inscrits le 5 mars, 384 le 12 mars.
Un franc succès de fréquentation, mais en fait
un franc succès tout court

Vous nous l'avez dit, ou plutôt écrit, votre satisfaction pour ces deux cours dépasse toutes nos espérances. Nous avons la chance d'accueillir un orateur de grand talent, unanimement apprécié, pour deux cours endo majeurs.



Merci Monsieur le Professeur J.P. Van Nieuwenhuysen !

C'est vous qui le dites
dans votre appréciation
écrite :

"Une bouffée d'oxygène
aujourd'hui" (A.V.)

"J'avais pris de la lecture... je n'en ai pas eu
besoin" (D.G.)

"Merci pour ce cours au contenu proche de
nos préoccupations présenté par un orateur
très disponible pour répondre à nos questions
sans faire de show" (J.D.)

"Quel dynamisme" (G.S.)

"Scientifiquement honnête" (A.R.)

"Les cours des CSD sont très bien organisés"
(Ph.C.)

"Séminaire très réussi : cas et remèdes rencon-
trés tous les jours" (Fr.P.)



"Bon accueil, très bon cours" (M.M.)

"Continuez ! Surtout dans le choix des orateurs
(P.Bercy et J-P Van Nieuwenhuysen) : clairs,
pratiques et humbles" (M.S.)

"Réponses concrètes à nos questions sans faire
de la promo pour du matériel" (P.F.)

"M.Van Nieuwenhuysen nous a rendu confian-
ce. C'est une belle leçon" (F.P.)

"Faire passer le message que l'endo c'est pas
"galère" est atteint" (R.F.)

"Excellent" (P.P.)

...

On s'arrête là, il y en a des dizaines comme
cela.

Et cela nous donne l'énergie.

Celle de toujours mieux rencontrer vos attentes,
vos besoins.

Avec pour nous une ligne de conduite : effica-
cité, prise directe avec votre quotidien, honnê-
teté et transparence.

Et ça, c'est nous qui le disons !

Emile Van Hulle.

Cours d'automne des C S D : 24 Septembre 2004

Professeur **Chantal Malevez**

L'implantologie, la prothèse et la pratique
quotidienne

Gratuit pour les membres des C S D

Lieu : Haute Ecole A.Vésale à Liège,

Cours d'hiver des C S D : en décembre

Avec ses 4 cours gratuits pour ses membres,
les C S D permettent de remplir leur obliga-
tion de formation continue pour le maintien
du titre professionnel qui a pris cours le
01/07/2003. Cette formation continue
comprend 60 heures, réparties sur un cycle
de 6 ans ou une moyenne de 10 heures par
an avec un minimum de 6 heures par an

Un service de plus pour tous les membres des CSD !

CARBURANTS AUTOMOBILES :
CONDITIONS EXCEPTIONNELLES, QUALITE IRREPROCHABLE

Les membres de l'**ASBL CHAMBRES SYNDICALES DENTAIRES** sont privilégiés
chez **DATS 24**

Ils ont droit à une ristourne de MINIMUM 6,20 euroct./L. (TVAC)
sur le prix officiel.

En cas de prise de carburant dans une station **DATS 24** où le prix net à la pompe comprend déjà
une **ristourne de 5,20 euroct./L.** ou plus, vous bénéficierez
d'une ristourne "CSD" supplémentaire de
1,25 euroct./L. (TVAC) sur ce prix net.

Dats 24 vous propose :
Des carburants de qualité
Un service simple, rapide, sûr
Un paiement mensuel et une facture détaillée chaque mois
De 6,20 euroct. à 11,15 euroct./L. (TVAC) de remise
selon le type de carburant et la station DATS 24

Faites la demande d'une carte **DATS 24** par l'intermédiaire du secrétariat des CSD
au moyen du talon-réponse ci-dessous.

Vous trouverez les stations **DATS 24** sur le parking ou à proximité des magasins **COLRUYT** à :
ALSEMBERG - ANDERLECHT - ANDERLUES - ANS -ATH - BEN AHIN (HUY) - BONCELLES -
COURCELLES - DOUR - EVERE - ENGHEN - EUPEN - GHISLENGHIEN - GILLY - GOSSELIES - HERSTAL
-
JEMEPPE S/SAMBRE - LIEGE - MARCINELLE - MOUCRON - MONS - NIVELLES - SALZINNES - TOURNAI
- UCCLE et WAVRE.

Mais aussi à : AALST - ASSE - BOOM - DEINZE - DENDERMONDE - GENT - GERAARDSBERGEN - HALLE -
HEVERLEE - LOCHRISTI - MECHELEN - MENEN - MERKSEM - MIDDELKERKE - NOSSEGEM - OVERIJSE -
ROESELARE - ST. TRUIDEN et TEMSE

et d'ici l'été 2004 à WOLUWE - ROCHEFORT - LONCIN et BRAINE-L'ALLEUD !

DATS 24 synonyme de **SÛR - RAPIDE - SIMPLE - FACILE et AVANTAGEUX !**

DATS 24 - Formulaire à renvoyer à : CSD - Boulevard Tirou, 25 bte. 9 - 6000 Charleroi

Nom Prénom Sexe : M / F

Rue N° Boîte

Code Postal Localité Tél.

Compte Bancaire

Numéro TVA N° carte d'identité

Date de naissance . . / . . / 19 . . Nombres de cartes désirées

Consommation approximative mensuelle : Litres.
(DENTISTE)

Par carte, une caution de 4,96 €uro sera portée une seule fois en compte ; elle est remboursée contre restitution de la carte.